



## Changement de statut salarié en mission vers vie privée et famili

Par **Adnen**, le **10/10/2018** à **16:07**

Bonjour,

J'ai un diplôme d'ingénieur Tunisien et je travaille avec une société française en Tunisie, ils m'ont proposé de venir travailler avec eux en France et de faire un passeport talent salarié en mission. par ailleurs ma fiancée est une française et on va faire le contrat de mariage dans quelque mois. Je me demande est ce que je peux faire un changement de statut passeport talent salarié en mission vers Vie Privée et Familiale VPF directement après le mariage. Pouvez-vous m'aider svpl, je suis très perturbé ces jours

Merci de vos réponses

Par **Visiteur**, le **10/10/2018** à **19:13**

Bonjour

Je pense qu'avec un passeport talent, vous pouvez prétendre à un Titre de séjour de conjoint de Français, en étant marié et en justifiant d'un vie commune de plus de 6 mois à compter de la date du mariage, vous avez des chances.